



# Rapport d'activité

---

## 2016

## Message de la présidente lors de l'AG du 18 mai 2017

Une nouvelle année vient de se terminer, avec ses hauts et ses bas, dans un contexte cantonal difficile, qui cumule les difficultés politiques, sociales et économiques. Notre conseil d'Etat in corpore est reparti pour quatre ans. Il devrait arriver à dépasser ce fameux paradoxe neuchâtelois qui voit l'emploi progresser, sans réduire pour autant le taux de chômage, qui reste très élevé.

Le taux de chômage moyen en 2016 était dans le canton de 5.8 % (en 2015, de 5.3 %). En février de cette année, il est monté à 6.5 % et en mars, il est redescendu à 6.2 % (5707 chômeurs et 7380 demandeurs d'emploi). Nous sommes toujours la lanterne rouge de la Suisse, mais il y a quand même une dégradation générale en Suisse romande. Au niveau suisse, en mars 2017, le taux était de 3.4 % en (152280 ch. et 217248 DE). On vient d'apprendre la délocalisation prochaine de Medtronic Kyphon (perte de 115 employés).

C'est vrai que le Département de l'économie a vécu de nombreux changements qui l'ont freiné dans sa volonté de mener une politique de l'emploi efficace. Les lois sur l'assu-

rance-chômage et l'invalidité sont devenues toujours plus contraignantes et les moyens financiers du canton restent très limités. Malheureusement, M. Karakash a tout de même coupé dans les prestations sociales pour augmenter celles destinées à l'intégration professionnelle, qui est sa priorité.

Le Service de l'emploi a donc été repris par M<sup>me</sup> Valérie Gianoli le 1<sup>er</sup> avril 2016. Elle s'est très vite mise au travail et essaie, avec détermination, de renforcer le dispositif d'intégration professionnelle. Un partenariat s'est instauré avec les plus grandes entreprises du canton, appelé « New Deal pour l'emploi ». Les employeurs sont maintenant incités à passer par les ORP pour embaucher du personnel. Le Service de l'emploi doit arriver à faire mieux coïncider les profils des demandeurs d'emploi avec les besoins des employeurs, qui ne jouent pas toujours le jeu et embauchent parfois ailleurs. Cette réforme passe aussi par la qualification des demandeurs d'emploi. Une formation d'opérateur en industrie pharmaceutique a été créée en collaboration avec sept entreprises romandes.

Dix des douze opérateurs certifiés ont pu être engagés. Par contre, M. Karakash a supprimé les Mesures d'intégration professionnelle destinées principalement aux chômeurs et chômeuses arrivés en fin de droit, qui étaient contents de rester actifs et de gagner un salaire. La subvention de l'Etat pour l'assurance perte de gain maladie concernant les chômeurs de plus de 45 ans a été également supprimée. Les plus de 50 ans, qui font l'objet de nombreuses émissions dans les médias, sont lourdement pénalisés et devraient être mieux soutenus.

On constate avec les années une précarisation croissante, les familles sont de plus en plus fragilisées par des problèmes financiers, de santé, de travail, de couple, d'éducation. Tout devient très pesant. Certains chômeurs se sentent abandonnés, n'ayant pas pu obtenir une rente AI, alors qu'ils sont inaptes au placement. D'autres hésitent à repartir au pays, ayant perdu confiance dans nos institutions. D'autres encore multiplient les recours et les procédures, espérant trouver un soutien dans un « état dit de droit » qui ne remplit plus son rôle. La justice, les syndicats, les services de santé,

l'école, le milieu du travail, la communauté ne les protègent plus vraiment.

Après l'AG, se tiendra une table ronde, suivie d'un débat, qui abordera justement le thème de « la violence administrative » que subissent beaucoup de personnes fréquentant nos permanences.

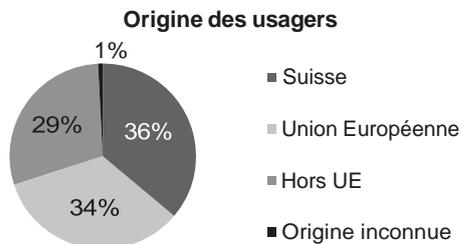
Nous souhaitons que le canton reprenne des couleurs et offre de meilleures prestations à tous ceux et celles qui ont perdu leurs illusions, alors qu'ils espéraient une vie plus saine, plus digne, plus solidaire. Nous osons encore y croire.

Corinne DuPasquier, présidente

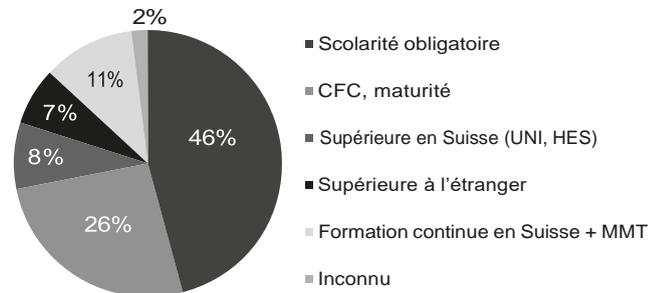
## Défendre ses droits : bureau sociojuridique

Ne sont pas inclus dans ces statistiques les nombreuses consultations téléphoniques et les entretiens qui n'ont pas nécessité de procédures. Le travail d'écoute et d'analyse est nécessaire à la compréhension des différentes problématiques auxquelles sont confrontées les personnes que nous rencontrons. Il est indispensable si nous voulons assurer un accompagnement pertinent.

- 167 personnes rencontrées, 8 de plus qu'en 2015.
- 79 femmes et 88 hommes, la plupart entre 26 et 55 ans, pour environ 252 entretiens.
- 60 personnes vivent à Neuchâtel et 44 dans le district de Boudry.



## Niveau de formation



## Secteur d'activité

16 % des usagers viennent de la restauration-hôtellerie, 15 % de la vente, 14.5 % de la santé ou du social, 12 % des nettoyeurs, 10.5 % de l'industrie, 9.5 % du bâtiment et 8 % de l'horlogerie.

## Difficultés contextuelles rencontrées

52 % ont des problèmes de santé, 25 % d'argent, 12.5% de migration, 12.5 % de couple et de famille.

## **Les demandes portent sur :**

### **Le chômage (119)**

29 % liées au chômage jugé fautif, 16 % concernent des recherches d'emploi insuffisantes ou des absences à un entretien ou à un cours.

### **Le travail (85)**

Licenciement abusif ou en temps inopportun, démission, délai de congé, certificat de travail, salaires et vacances impayés.

### **Autres questions (37)**

Sur les assurances sociales, la migration, etc.

Rarement informés de l'issue des démarches entreprises, en 2016, nous avons eu plus de retours concernant les questions liées au travail. 45 % des dossiers ont trouvé une issue positive, 42 % restent sans réponse et 12 % ont débouché sur une issue négative.

### **Travailler ensemble : L'équipe**

Deux permanentes tiennent le bureau sociojuridique et assurent la coordination générale: Aïcha Brugger (50 %) et Corinne DuPasquier (40 % bénévolement).

**Une collaboratrice sociale et administrative** est en charge de la gestion des dossiers des usagers et du soutien administratif : Bénédicte Conti (25 %).

**Dix-neuf bénévoles et cinq personnes en intégration professionnelle** ont offert leur soutien pour les recherches d'emploi, la rédaction de courriers administratifs, l'atelier informatique, les déclarations d'impôts, les cours de Fitgym et l'intendance. Cela représente un effectif très important à gérer. Si six d'entre eux inscrivent leur engagement dans la durée, la majorité est à la recherche d'un emploi et vit une période transitoire. Ils ne peuvent donc s'engager que quelques mois en raison de leurs situations personnelles.

**Les colloques hebdomadaires** sont ouverts à tous les collaborateurs, mais rassemblent généralement les deux permanentes et les personnes en placement. Nous avons à cœur de permettre à chaque membre de l'équipe de s'exprimer et de s'améliorer grâce à la force du groupe. Il nous semble indispensable d'investir le temps nécessaire pour maintenir une équipe soudée où chacun peut remplir au mieux sa mission.

**Le colloque mensuel** réunit l'ensemble des membres de l'équipe. Nous consacrons ce temps à l'échange d'informations, à l'organisation des événements à venir et également à la formation, en invitant différents acteurs du réseau de l'ADCN.

#### **Intervenants réseau :**

Enzo Raya, directeur de l'agence de placement Endago.

#### **Formation :**

**Lire&Ecrire**, sensibilisation au travail avec les personnes en situation d'illettrisme.

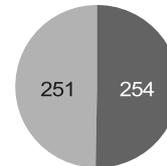
La Croix bleue, acquisition d'outils pour faire face aux problèmes d'alcool.

L'ANSB, travail bénévole avec des personnes atteintes de troubles psychiques.

#### **Aller de l'avant : Accueil et recherches d'emploi**

Pour pouvoir bénéficier de nos services, nous demandons à nos usagers de participer à une « rencontre-emploi ». Passage nécessaire, elle nous permet de faire connaissance et de présenter la mission et le fonctionnement de l'ADCN. C'est un moment chaleureux autour d'un café et d'un croissant où les

langues, même les plus réfractaires, se délient. Les usagers se sentent écoutés et peuvent partager leurs difficultés avec d'autres. Organisées les mardis et vendredis matin, ces rencontres débutent par un échange collectif. Puis, chaque participant travaille en binôme avec un bénévole pour rédiger un dossier de candidature.

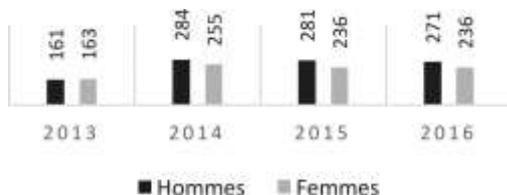


#### **Fréquentation 2016 : 505 pers.**

- Déjà connus
- Nouveaux arrivés

Très légère baisse de fréquentation en 2016. Mais les chiffres sont plus ou moins stables depuis 2014. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, nous recevons en entretien, en moyenne, 6 à 7 personnes par jour. Ne sont pas comptées dans ces statistiques toutes les personnes fréquentant le parc informatique, ni le temps que nous passons avec elles, ni le temps consacré à l'accueil. En 2017, de nouvelles statistiques ont été mises en place, qui tiennent également compte de la formation et du type d'autorisation de séjour.

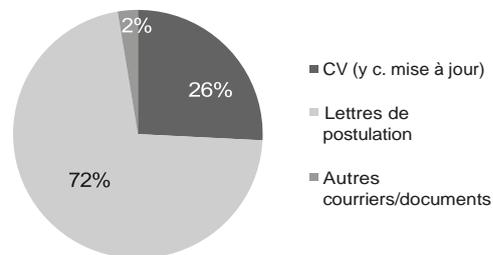
### Fréquentation de la permanence



C'est le district de Neuchâtel qui est le plus représenté sur l'ensemble de nos usagers, avec 63 %. Vient ensuite le district de Boudry (23 %) dont la commune de Peseux, avec 41 usagers sur 115.

Les Suisses représentent 24 % (18 % en 2015) des personnes fréquentant l'ADCN. Ce pourcentage est en hausse comparé à 2015, ce qui tend à prouver une paupérisation de la population suisse. 27 % de nos usagers sont originaires de l'Union européenne, avec une majorité de Portugais et d'Italiens, 45 % viennent d'un pays hors de l'Union européenne. Nous sommes une ressource pour ceux qui n'en ont pas.

### Tâches effectuées



### Gagner en autonomie : Les ateliers

On ne le dira jamais assez, l'ADCN souhaite offrir à ses usagers toutes sortes d'activités, en leur créant des espaces de rencontre et en leur donnant davantage d'autonomie.

• **L'atelier informatique** répond à un besoin et à une demande de nos usagers. Dès la rentrée scolaire 2016, nous avons doublé la fréquentation en instaurant deux ateliers par mois, ce qui nous permet d'accompagner en moyenne 8 à 10 personnes par mois (création d'une adresse e-mail, classement d'un document, recherches sur les sites emploi, etc.)

- **Le Fitgym**, activité physique, est animé par une coach sportive ACP (approche centrée sur la personne). En 2016, plusieurs cours ont été proposés durant les mois de juillet et d'août à l'Espace des Solidarités. En 2017 les cours sont devenus réguliers, en collaboration avec le Mouvement des aînés, au Centre des loisirs de Neuchâtel, tous les mercredis de 10 h à 11 h, avec une moyenne de 5 participants par séance d'une heure. Nous demandons 5 francs par cours aux participants, en espérant un autofinancement.

- **Cinq sessions Clic&Tax pour remplir les déclarations d'impôts** avec le soutien de neuf bénévoles qui nous ont permis d'aider environ 70 personnes.

Ces ateliers sont principalement gérés par les bénévoles, dont nous tenons à souligner les compétences et l'engagement indéfectible.

- **Parc informatique**

Nous sommes infiniment reconnaissants envers Jean-Marc Delley (toujours disponible), secondé par Jean-Claude Wahler, pour leur travail précieux dans la gestion et l'entretien des neuf PC.

## **Partager et s'informer : Evénements citoyens et collaborations**

- AG 2016: Table ronde et débat sur : « **Le RBI: Pourquoi ? Comment? Et les chômeurs là-dedans ?** »

Intervenants: René Knüsel, Lisa Mazzone, David Taillard, Matthieu Béguelin, Mathieu Despont.

Intéressant échange. (Rejet le 5 juin en votation populaire à 76.9%, à Neuchâtel à 68.8%). 60 participants.

- Fête de l'équipe de l'ADCN autour d'une grillade, 15 participants.

- Atelier avec Thomas Noyer, psychologue : « **Comment se préparer à un entretien d'embauche** », 6 participants.

- 10<sup>e</sup> Forum Vivre sans Emploi organisé par la Joliette sur le thème « **Rebondir d'une vie à l'autre** », 6 participants de l'ADCN.

- Sortie d'automne: Déjeuner au bord du lac, visite des Ateliers Phénix, animation et découverte de plantes sauvages

comestibles, avec Bioser à la Roche de l'Ermitage.  
Balade, pique-nique, rencontre et partage. 15 participants.

- Rencontres des ADC de Suisse :

Partage d'informations et élaboration d'une plateforme commune « Alliance contre la ségrégation sociale » pour mener des actions collectives liées au chômage, à l'aide sociale, au travail précaire.

- La Soupe au caillou du 17 octobre :

Dans le cadre de la Journée mondiale du refus de la misère, nous avons invité la population à partager un repas citoyen et à participer à la rédaction d'une liste de propositions (des boîtes à idées avaient été déposées dans plusieurs associations), qui ont été adressées au Conseiller d'Etat, M. Karakash. Ce fut un large succès et plus de 100 personnes y ont pris part. Nous recevrons finalement une réponse de l'Etat très détaillée en juin 2017, que nous allons diffuser.

- Fête de Noël à la Case à Chocs :

Projection du film de Ken Loach « **Moi, Daniel Blake** ». Repas canadien et concerts de Jaaq et Black&White, 60 participants.

- Permanences devant l'ORP du 29 avril au 4 mai : Distribution du Journal Regard et du flyer de l'ADCN par l'équipe et le comité, qui se sont relayés.

- Rencontre avec M<sup>me</sup> Valérie Gianoli, nouvelle cheffe du Service cantonal de l'emploi. Echanges et mise au point. 4 représentants des deux ADC.

- Conférence dans le cadre de l'Office de l'Assurance-Invalidité sur « **La réinsertion : finis les clichés** », 3 participants de l'ADCN.

- Conférence de l'ARTIAS à Lausanne : « **L'accompagnement social, pour aller où ?** », 2 participants de l'ADCN.

- Le Théâtre du Pommier (CCN) propose des billets à 5 francs pour nos membres.

- Le Théâtre du Passage et la Case à Chocs offrent des places selon leurs disponibilités.

**Le comité** s'est réuni 5 fois. Il a abordé le problème des MIP (mesures en fin de droit) qui seront supprimées, rédigé un communiqué de presse, lorsque la BNS a abandonné le taux plancher. Il s'est chargé de l'engagement d'une nouvelle secrétaire. Il a participé à la distribution du Journal Regard devant l'ORP pendant 4 jours. Il a suivi les étapes de la dissolution de l'Espace des Solidarités et de la reprise par Caritas. Il a préparé l'AG et soutenu l'animatrice, Aïcha, dans toutes ses activités collectives. Il a répondu à la consultation lancée par la commission tripartite de l'Observatoire du marché du travail, sur les stages (définition, limites, salaires).

**La coordination cantonale des ADC** a rencontré 2 fois les responsables des offices du Service de l'emploi, pour parler de leur fonctionnement et de nos préoccupations respectives. Elle a été consultée sur le rapport de la nouvelle stratégie d'intégration professionnelle du canton. Elle a rencontré la nouvelle Cheffe du SE, M<sup>me</sup> Valérie Gianoli. Elle s'est réunie avec d'autres ADC de Suisse (GE, VD, BE, BL, ZH) qui ont fondé « l'Alliance contre la ségrégation sociale », solidaire de toutes les populations précaires.

**Les 4 commissions cantonales** dans lesquelles siègent des délégués des ADC se sont réunies à des rythmes différents, sauf le Conseil de l'emploi (l'ADCN a réagi!). Il s'est réuni seulement une fois début 2017. La Commission tripartite a abordé les questions liées à l'employabilité des chômeurs, la CICM (communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle) a abordé, entre autres, le thème des jeunes migrants, avec le soutien du COSM. La Commission technique, chargée de réintégrer dans les MIP des chômeurs et des bénéficiaires de l'aide sociale, a arrêté de fonctionner dès que les MIP ont été supprimées en septembre. Une autre mesure sera réintroduite.

**L'Espace des Solidarités** a été repris par Caritas sous la forme d'une fusion par absorption. La procédure a pris plus d'une année. Plusieurs assemblées ont eu lieu pour valider ce changement de statut. Le 3 novembre, les comités de l'ADCN et de Caritas ont été invités à l'Assemblée extraordinaire des délégués de l'EdS pour clore ce partenariat de 8 ans et marquer le coup avec la remise d'une clef en chocolat symbolique, suivie d'une agape très conviviale.

## Perspectives

Nous avons fixé comme objectif de développer les activités collectives pour renforcer la solidarité et l'expression citoyenne. Nous en avons créé de nouvelles et complété celles qui existaient déjà. Mais nous nous sommes surtout concentrés sur le processus, en intégrant davantage les chômeurs dans la conceptualisation et la mise en place des événements. Cette démarche s'est révélée salutaire. Cela nous a permis de consolider les liens avec les usagers et de les rendre acteurs au sein de l'association.

- En 2017, nous souhaitons perpétuer l'organisation du 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère, à Neuchâtel, que nous avons baptisée la Soupe au caillou qui, selon le conte, s'enrichit grâce à l'apport de chacun.
- Nous allons consolider le réseau associatif et étatique, lié au chômage et augmenter les collaborations.
- Nous cherchons également des moyens financiers supplémentaires pour maintenir la qualité et la diversité de nos prestations et ainsi envisager plus sereinement l'avenir de notre association.

- La réorganisation administrative a déjà bien progressé et se poursuivra en 2017.

## Remerciements

**Nos chaleureux remerciements vont à tous ceux et celles qui font vivre l'association et qui participent à son soutien :** l'équipe autour d'Aïcha, toujours dynamique et créative, les membres du comité, les bénévoles qui mettent beaucoup de cœur à l'ouvrage, tous nos membres fidèles, les autorités communales et cantonales qui nous versent régulièrement une subvention pour les salaires et le loyer, les donateurs privés, les entreprises, les communes du littoral, les institutions sociales, les syndicats, les services sociaux, les administrations du chômage, qui nous transmettent beaucoup d'informations et les avocats, qui nous donnent de précieux conseils.

Nous recevons des dons tout au long de l'année et pour nous, c'est une marque de reconnaissance pour l'ensemble du travail effectué au sein de l'ADCN.

### **Comité**

Corinne DuPasquier (présidente),  
Catherine Badertscher, Anne Bersot-Payrard,  
Marie-Thérèse Delley, Cédric Dupraz, Laurent Giauque,  
Anne Gruaz, Sarah Meyer, Hubert Péquignot,  
Henri Vuilliomenet, Jean-Claude Wahler

### **Permanentés**

Aïcha Brugger et Corinne DuPasquier

### **Collaboratrice sociale et administrative**

Bénédicte Conti

### **Tenue des comptes**

Suzanne Rosé

### **Trésorier**

Georges Schneider, expert-comptable  
Fiduciaire Muller&Christe

### **Vérificateurs des comptes**

Marie Grandjean et Carolina Pillonel  
Marc Humbert-Prince (suppléant)

### **Bénévoles**

Marie-Thérèse Delley, Suzanne Rosé, Xaviera Karamange,  
Olmina Morra, Thierry, Ramona Comanescu, Miguel Uriona,  
Luigi Vasso, Esma Vrevic, Rosalie Muriset, Sarah Wilson,  
Fernanda Marques Schwob, Daniel Bornoz, Laura et  
Embrosio Luyanzi, Jean-Michel Béguin, Carolina Pillonel,  
Claire Heughebaert, Anne-Marie de Sousa, Esther  
Leutenegger

### **Bénévoles dans les ateliers d'informatique et de déclaration d'impôts**

Carolina Pillonel, Daniel Conti, Philippe Chopard,  
Marie Grandjean, Jean-François et Suzanne Rosé

**Comptes P+P au 31 décembre 2016 + budget 2017**

Rubriques	No compte	Au 31.12.2015	Au 31.12.2016	Budget 2016	Budget 2017
<b>Produits</b>					
Subvention cantonale	6300	55'000.00	55'000.00	55'000.00	55'000.00
Subvention communale	6301	35'300.00	35'300.00	35'300.00	35'300.00
Dons en espèces	6000	7'805.00	9'689.20	10'000.00	10'000.00
Recherche de fonds extraordinaires	6004	-	-	-	-
Recettes diverses	6100	3'825.00	256.80		
Intérêts	6900	4.30	-		
Dissolution Réserve Espace Solidarités	6400		3'000.00		
<b>Total des produits</b>		<b>101'934.30</b>	<b>103'246.00</b>	<b>100'300.00</b>	<b>100'300.00</b>
<b>Charges</b>					
Salaires et charges sociales	4000	73'860.40	74'899.40	75'000.00	75'000.00
Déplacements	4001	360.80	361.80	450.00	450.00
Formation	4002	600.00	580.00	600.00	600.00
Location	4100	15'381.90	15'381.90	15'300.00	15'380.00
Entretien-rép. matériel	4317	1'761.20	1'395.90	1'500.00	1'500.00
Matériel bureau	4316	108.95	100.00	200.00	150.00
Frais informatiques	4318	1'710.00	1'665.40	1'700.00	1'700.00
Assurances incendie+resp.civile	4500	465.10	457.90	465.00	460.00
Journal Regard + RA + AG	4600	3'297.75	2'955.80	2'800.00	3'000.00

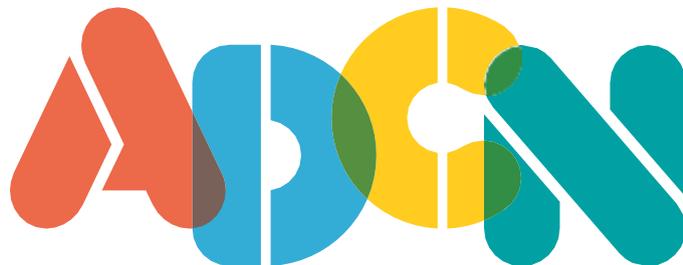
Fournitures de bureau	4700	1'289.00	1'142.80	1'300.00	1'250.00
Frais P.T.T.	4720	67.85	151.10	70.00	100.00
Téléphone, Internet	4730	783.05	838.75	700.00	800.00
Abon. journaux+documentation	4740	856.25	771.10	850.00	800.00
Dépliants, cartes de visite	4750	700.00	756.00	700.00	200.00
Repas+permanence-café	4800	614.20	339.25	700.00	600.00
Aide financière aux chômeurs	4801	-	100.00	-	100.00
Contribution Espace Solidarités	4805	500.00	250.00	420.00	-
Cotisations à autres associations	4900	255.00	220.00	255.00	220.00
Divers	4990	366.00	410.10	300.00	400.00
Animation	4991	713.90	809.70	800.00	800.00
Frais de coordination	4992	-	150.00	-	-
<b>Total des charges</b>		<b>103'691.35</b>	<b>103'736.90</b>	<b>104'110.00</b>	<b>103'510.00</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>4999</b>	<b>-1'757.05</b>	<b>-490.90</b>	<b>-3'810.00</b>	<b>-3'210.00</b>

Neuchâtel, le 31 décembre 2016

**Bilan au 31 décembre 2016**

		31.12.2015	31.12.2016
<b>ACTIFS</b>			
Caisse	1000	433.65	920.95
Poste	1010	48'465.75	35'780.55
Impôt anticipé à récupérer	1500		-
Actifs de régularisation	1090	-	2'082.60
<b>Totaux</b>		<b>48'899.40</b>	<b>38'784.10</b>
<b>PASSIFS</b>			
Passifs de régularisation	2001	11'011.10	4'386.70
Réserve :- salaires	2090	15'000.00	15'000.00
- Espace des Solidarités	2122	3'000.00	-
- activités collectives	2121	8'000.00	8'000.00
- informatique	2125	3'000.00	3'000.00
- Aide aux chômeurs	2123	2'000.00	2'000.00
Capital	2129	8'645.35	6'888.30
Résultat de l'exercice	2130	-1'757.05	-490.90
<b>Totaux</b>		<b>48'899.40</b>	<b>38'784.10</b>

Neuchâtel, le 31 décembre 2016



Association de Défense des Chômeurs de Neuchâtel

**Rue Louis-Favre 1  
2000 Neuchâtel**

**Tél. 032 725 99 89**

**info@adcn.ch  
www.adcn.ch**

**CCP 20-1640-6**